

ÉTUDIANT-E-S, STAGIAIRES, LES 06 ET 07 DÉCEMBRE, VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANT-ES AU CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ESPE !

Le Conseil d'École (CE) est l'instance de l'ESPE où se prennent des décisions qui ont des conséquences directes sur les **conditions de travail et d'études** (budget, contenus et organisation des formations...). Il comprend 30 membres :

- 4 membres désignés pour représenter l'université, 12 personnalités extérieures (rectorat, université de La Rochelle, conseil régional, CNED, MGEN, MAIF)
- 14 membres élu-es : 8 représentant-es des enseignant-es, 2 représentant-es des Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, personnels des services Techniques, Sociaux et Santé (Biatss), **4 représentant-es des "usagers"** (étudiant-e-s et stagiaires)

POURQUOI VOTER ?

Vous êtes **1475 étudiant-e-s et stagiaires** dans l'académie de Poitiers...vous êtes les premier-es concerné-es par ce qui se fait à l'ESPE, vous avez des choses à dire sur les modalités de stage et de formation, les difficultés rencontrées, les propositions concernant les futures orientations de la formation des enseignants - localement, auprès des représentants de l'université, de l'ESPE, du rectorat... votre voix compte et pour cela il faut qu'elle puisse être entendue ! Les élu-es au CE ne s'expriment pas en leur nom propre, ils et elles vous représentent. Avoir des représentant-es largement élu-es, c'est leur donner les moyens d'une vraie légitimité.

COMMENT VOTER ?

Si vous êtes à l'ESPE : vote à l'urne sur votre site de formation (Poitiers, La Rochelle, Angoulême, Niort), avec une pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas venir à l'ESPE : vote par procuration possible.

Une procuration ? c'est très simple :

Il faut remplir le formulaire (il y en a dans le hall, sur le site de l'ESPE...) et le remettre avec une photocopie de votre pièce d'identité à la personne qui votera pour vous.

Attention : les procurations doivent être déposées à l'ESPE

AVANT MARDI 5 décembre 16h !



POUR QUI VOTER ?

L'objectif de vos représentant-es FSU est de faire évoluer, localement, vos conditions d'étude et de défendre vos revendications sur le terrain. Ils et elles portent aussi des revendications de plus long terme :

- représentation des personnels lors des commissions de titularisation pour plus de transparence et d'égalité de traitement entre les stagiaires
- protection des étudiant-es stagiaires dans l'affectation, le choix des berceaux de stage, afin de préserver pour elles et eux de véritables conditions de formation

Plus largement, la FSU défend : la création du statut d'élève-professeur avec un pré-recrutement massif des étudiant-es dès la L1, une formation universitaire de qualité de la licence jusqu'à l'entrée dans le métier, le retour de la formation continue pour favoriser l'évolution des pratiques et la réflexion collective, une entrée progressive dans le métier avec l'abandon de l'emploi des étudiant-es comme moyen d'enseignement. La formation doit permettre à l'étudiant-e de se construire un important bagage didactique, d'acquérir une expérience professionnelle et de s'initier à la recherche.

Enfin, la FSU milite pour que la démocratie soit rétablie dans la gouvernance des ESPE avec des représentant-es des personnels et usager-es majoritaires.